



**Compte rendu du groupe de travail
« Développement Culturel » du
26 septembre 2011 à BAYON**

Étaient présents : Michel CLAIRE, Ginette CLAIRE, Andrée NOIROT, Lydia RUBERT, Michèle SIMONIN, Sylvie GASSMANN, Nicole CHARROIS (Bayon), Michel LEMOINE, Gérard GROSJEAN, Nelly PICOT (Froville), Marie-Claude GUIEN (Saint Germain), Colette BOUSSANGE, Alain CARGEMEL (Virecourt), Christian BOUCAUD (CCB), Sabrina LEROY-MARCHAL, Romain SCHOCKMEL (CCB).

Étaient excusés : Nicolas ANDRE (Bayon), Michel DIETSCHE (CCB), Marie-Claude GUIEN (Saint Germain), Guy BAILLY (Velle sur Moselle), Johanna CUVILLON, Julien WIDEHEM (Jeunesse et Territoire).



A l'ordre du jour :

1. Bilan de la fête médiévale de Virecourt
2. Mirabelle en fête
3. Projet de salon du livre des auteurs locaux (animatrice bibliothèque)
4. Centre culturel de Bayon
5. Questions diverses

1. Bilan de la fête médiévale de Virecourt

Alain CARGEMEL, vice-président du comité des fêtes de Virecourt, présente le bilan de la fête médiévale qui s'est déroulée le samedi 10 et dimanche 11 septembre à Virecourt.

Samedi 10 septembre : le bal folk s'est déroulé de 21h à 1h et s'est très bien passé, avec 250 entrées payantes et une recette de buvette de 600 €. En amont, il y a eu un concert de l'école de musique dans l'église (20h30).

Dimanche 11 septembre : L'ouverture de la fête a eu lieu à 10h00. Le comité a enregistré 2000 entrées dont 1100 payantes. Les retombées ont été excellentes. Le banquet du midi a rassemblé 180 personnes. Bilan positif sur le plan de la fréquentation (malgré la pluie), organisationnel et financier. Le budget a été équilibré : 31 000 € de dépenses (dont 3 000 € pour la communication) pour 36 000 € de recettes. Bénéfice de 1 500 € car la mairie de Virecourt s'est engagé financièrement sur les deux prochaines années. Alain CARGEMEL souligne également la forte participation des bénévoles avec beaucoup de générosité.

La prochaine édition aura lieu en 2013.

2. Mirabelle en fête

Sylvie GASSMANN évoque la renaissance de l'association. 5 personnes se sont rassemblées autour du projet de la Mirabelle en Fête et souhaitent être l'association des collines du Bayonnais.

Une réunion est prévue avec les bénévoles le 12 octobre. L'association veut continuer dans la philosophie précédente mais en instaurant une nouveauté. En effet, elle souhaite organiser des

manifestations plus régulières tout au long de l'année. L'idée est d'organiser la Mirabelle en fête en deux temps :

- Août 2012 : Manifestation sur Rozelieures : Sentier gourmand + concert

- Août 2013 : Fête traditionnelle du dimanche avec défilé des chars.

Proposition : le samedi pourrait être consacré à la fête du jumelage (cinquantenaire).

Michel CLAIRE précise que la fête du cinquantenaire du jumelage est prévue les 23, 24 et 25 août 2013.

Sylvie GASSMANN ajoute qu'il y a une forte demande de la population pour reconduire la fête de la mirabelle.

→ Le groupe de travail s'interroge sur la pertinence d'organiser plusieurs fêtes (jumelage, mirabelle, médiévale) la même année et sur l'investissement des bénévoles sur deux manifestations. Il doit y avoir une réflexion entre les associations pour définir un calendrier cohérent en tenant compte des motivations des bénévoles.

3. Projet de salon du livre des auteurs locaux (animatrice bibliothèque)

Il a été proposé d'accueillir un certain nombre d'auteurs, illustrateurs pour partager une journée de rencontre entre passionnés de littérature. Ce salon permettra de faire découvrir à tous les habitants du territoire mais également aux habitants extérieurs, les auteurs et illustrateurs lorrains de tout public.

Un concours d'écrit à la façon des HAIKU (poème japonais composé de trois vers) devrait être mis en place. Les intervenants jugeraient par eux même les écrits et sélectionneraient le grand gagnant. Un atelier BD sera proposé. Quelques expositions sur le thème du livre, romans policiers, mangas pourront être empruntés à la Médiathèque départementale de prêt.

Michel CLAIRE a proposé que M. BRENON puisse intervenir pour faire un historique d'Henri GAUDEL, écrivain vivant à Bayon et nom donné au nouveau centre culturel. Afin, d'associer des conférences à ce salon, il propose également d'utiliser le local à rangement d'une superficie raisonnable pour accueillir une dizaine de personnes. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion culturelle. Une liste d'auteurs, illustrateurs est en cours de réalisation et sera proposée au groupe de travail ultérieurement.

4. Centre culturel de Bayon

➤ L'inauguration du centre culturel est prévue le vendredi 14 octobre à 19h00

➤ RAPPEL des deux dernières réunions

- Mise en place d'une programmation culturelle intercommunale (annuelle) :

→ Jeunesse et Territoire fera remonter les projets associatifs ayant besoin du centre culturel.

→ Groupe de développement culturel de la CCB est chargé de la programmation culturelle dans la future salle (3 à 4 spectacles par an, pas d'animations régulières).

→ Une ou des associations se portent volontaires pour organiser et prendre en charge une manifestation avec le soutien de Jeunesse et Territoire.

- Règlement du centre culturel :

→ Salle gratuite pour les associations qui proposent une manifestation entrant dans la programmation culturelle intercommunale.

→ Salle gratuite pour les associations d'intérêt local : association d'intérêt communal ou intercommunal qui contribue à l'animation du Bayonnais par une activité régulière se déroulant au moins en partie sur le territoire de la commune.

- Note du président de la CCB concernant la convention CCB-Mairie de Bayon

Projet de convention proposé par le président :

- Le conseil communautaire de la CCB a considéré que le projet de centre culturel est un projet d'intérêt intercommunal. Le département a tenu compte de cet avis pour octroyer à la commune de Bayon une subvention.
- La commune de Bayon s'engage à prêter gracieusement la salle (hors charges) à l'ensemble des associations du Bayonnais le weekend au moins 10 fois sur une année et au moins 40 fois en semaine.
- La commune de Bayon s'engage à louer cette salle aux habitants du Bayonnais à un tarif préférentiel (intermédiaire entre habitants de Bayon et les extérieurs).

→ Avis du Groupe de Travail

Michèle SIMONIN précise que les maires des 23 communes n'ouvrent pas forcément leur salle aux habitants du Bayonnais.

Michel CLAIRE est favorable à un tarif préférentiel pour les habitants du Bayonnais, à condition que ces derniers contribuent au financement du centre culturel (prorata sur la base de la participation financière de la commune de Bayon).

Le groupe souhaite s'impliquer dans la politique culturelle du territoire en proposant une programmation dans le centre culturel de Bayon.

- Rencontre CCB – Mairie de Bayon

La CCB organisera une rencontre avec la commune de Bayon pour définir et finaliser la convention.

- Programmation culturelle

Lors de chaque réunion, le groupe de travail développement culturel proposera une programmation culturelle intercommunale. Celle-ci pourra concerner des projets associatifs, des animations liées à la bibliothèque et des spectacles extérieurs.

Les associations ne connaissant pas forcément leur date de manifestation un an à l'avance, le groupe de travail considère que cette programmation annuelle régulière est la meilleure solution.

Le nombre de projets sélectionnés dans la programmation culturelle pourra varier d'une année sur l'autre et ne sera pas quantifié dans la convention.

PROGRAMMATION CULTURELLE – Lundi 26 septembre 2011:

- 1- Salon du Livre - Bibliothèque : printemps 2012
- 2- Soirée Cabaret - Haussonvie : 2012
- 3- Spectacle Théâtre - Jeunesse et territoire

5. Questions diverses

➤ Ecole de musique de Bayon

Nicole CHARROIS propose la création d'une commission spécifique autour de l'avenir de l'école de musique. L'école connaît une forte fréquentation (120 élèves) mais la gestion du personnel est très lourde. Nicole CHARROIS s'interroge sur la création d'une compétence « musique intercommunale ? Christian BOUCAUD propose d'intervenir lors du prochain conseil communautaire pour expliquer la situation et recevoir l'avis des élus. Au vu des difficultés que rencontre l'école de musique en terme de gestion (personnel, locaux...) le conseil communautaire devra se prononcer sur le soutien que la communauté de communes pourrait apporter à l'école de musique.

Il souligne également l'importance de la présence d'élus dans la prochaine commission consacrée à l'avenir de l'école de musique.

➤ Quelques dates :

- Les Amis du patrimoine de Froville : « Concert de Poche » le 8 octobre à Froville
- Foyers Ruraux : « Festival très très court » le 23 octobre à Froville

Destinataires du compte rendu :

- mairies
- membres présents et excusés du groupe de travail
« développement culturel »
- site Internet de la CCB